

Jeudi 23 octobre 2025

» PRESSE NATIONALE

Politique 



SCRUTIN APAISÉ : BACONGO RASSURE LA MISSION CONJOINTE DE L'UA ET LA CEDEAO

À 72 heures du scrutin présidentiel du 25 octobre 2025, la Côte d'Ivoire continue de recevoir l'attention des partenaires régionaux et internationaux. Ce mercredi 22 octobre, une délégation de la Mission conjointe Union africaine-CEDEAO, conduite par l'ancien Vice-président de la République fédérale du Nigeria, Yemi Osinbajo, a été reçue au siège du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) par le secrétaire exécutif du parti, Cissé Baongo. Cette rencontre, placée sous le signe de la transparence et du dialogue, visait à échanger sur le déroulement du processus électoral à quelques jours du vote. S'exprimant à l'issue de la rencontre, Yemi Osinbajo a rappelé le mandat de la mission conjointe et les objectifs de son déploiement sur le terrain. « Il s'agit d'une mission conjointe de la CEDEAO et de l'Union africaine dont l'objectif est d'observer l'élection présidentielle de 2025. Nous souhaitons rencontrer l'ensemble des acteurs politiques impliqués dans le processus afin de nous assurer que tout se déroule dans le calme et la transparence », a-t-il expliqué. Cissé Baongo a pour sa part rassuré les émissaires de l'UA et de la CEDEAO sur l'organisation d'un scrutin apaisé le 25 octobre prochain.



PRÉSIDENTIELLE 2025 / UNE MISSION DU CONSEIL DE L'ENTENTE EN CÔTE D'IVOIRE / AFFO SALIFOU (CHEF DE MISSION) : « LA STABILITÉ DE NOTRE ESPACE DÉPEND EN GRANDE PARTIE DE LA CÔTE D'IVOIRE »

Une mission d'observation du Conseil de l'Entente séjourne en Côte d'Ivoire depuis quelques jours. Les membres de cette mission conduite par Affo Salifou ont été reçus, mercredi 22 octobre 2025, en audience par le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le général de corps d'armée, Vagondo Diomandé, à son cabinet à Abidjan-Plateau. Au terme du huis clos entre le ministre Vagondo Diomandé et ses hôtes, un point-presse a été animé par le chef de la délégation du Conseil de l'Entente. Il a fait savoir que la mission s'inscrit dans le cadre de la présidentielle ivoirienne du 25 octobre. « La Côte d'Ivoire est un membre important de cette organisation. La stabilité et la prospérité de notre espace dépendent en grande partie de la Côte d'Ivoire. Et donc, en ce moment crucial de la vie démocratique du pays, il était bon que nous puissions venir en Côte d'Ivoire observer les élections qui vont s'y dérouler et soutenir également le peuple frère ivoirien, lui transmettre notre fraternité, notre solidarité », a expliqué Affo Salifou.



OMNISPORTS : IDRIS DIALLO NOMMÉ CONSUL HONORAIRE DES BAHAMAS EN CÔTE D'IVOIRE

Le président de la Fédération ivoirienne de football (FIF) vient d'ajouter une nouvelle corde à son arc. Yacine Idriss Diallo a en effet été officiellement nommé consul honoraire des Bahamas en Côte d'Ivoire, le mardi 21 octobre 2025, lors d'une cérémonie solennelle tenue au ministère bahaméen des Affaires étrangères. C'est le ministre des Affaires étrangères des Bahamas, Frederick Mitchell, qui a remis au patron du ballon rond ivoirien sa lettre de mission, saluant la volonté de son gouvernement de renforcer ses relations avec l'Afrique de l'Ouest. Il a souligné que la Côte d'Ivoire, pays stable et en plein essor économique, représente un partenaire stratégique pour les Bahamas. Lors de cette rencontre, les discussions ont porté sur les opportunités de coopération bilatérale, notamment dans les domaines



PRÉSIDENTIELLE 2025 : L'ÉMISSAIRE DE L'OIF « SATISFAITE DES DISPOSITIONS MISES EN PLACE »

La Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA) a reçu, le mercredi 22 octobre 2025, à son siège à Abidjan-Cocody, une délégation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des échanges en vue d'assurer la transparence et la crédibilité du processus électoral. Au sortir de la séance de travail, Thi Hoang Mai Tran, représentante de l'OIF pour l'Afrique de l'Ouest, a dit sa satisfaction. « Je suis satisfaite des dispositions mises en place pour le bon déroulement des élections. Nous aurons d'autres rencontres avec des parties prenantes qui sont impliquées dans le processus électoral », a-t-elle déclaré. Selon Mme Thi Hoang, il était important de rencontrer la HACA, parce que l'organe garantit l'accès équitable des candidats aux médias. « Ce qui est très essentiel dans une élection », a dit la représentante de l'OIF pour l'Afrique de l'Ouest.

Economie



MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES : UN NOUVEAU DOCK FLOTTANT DE 12 000 TONNES RENFORCE LA CAPACITÉ DU PORT D'ABIDJAN

La Compagnie abidjanaise de réparation navale et de maintenance industrielle (CARENA), filiale d'Africa global logistics (AGL) et de Sofia, a officiellement réceptionné un nouveau dock flottant d'une capacité de 12 000 tonnes, selon une information publiée sur la page officielle du Port autonome d'Abidjan (PAA). Ce dock ultramoderne, long de 144 mètres et large de 48 mètres, permettra de hisser hors de l'eau des navires de plus grandes dimensions, renforçant ainsi considérablement la capacité opérationnelle de réparation navale au sein du port. Il vient compléter les deux installations existantes de 2 000 et 10 000 tonnes déjà en service. Cet investissement de 12,5 milliards de FCFA s'inscrit dans la stratégie de modernisation continue des infrastructures portuaires, portée par Hien Yacouba Sié, Directeur général du PAA, avec pour objectif de faire du port un véritable hub maritime incontournable en Afrique de l'Ouest.



FORUM D'AFFAIRES CÔTE D'IVOIRE-GABON À LIBREVILLE : L'ÉVÉNEMENT REPORTÉ EN NOVEMBRE

Initialement prévue, du jeudi 9 au vendredi 10 octobre 2025, à Libreville au Gabon, la première édition du Forum d'affaires Côte d'Ivoire-Gabon (FACIGA) se tiendra finalement dans la même ville, du mardi 18 au mercredi 19 novembre 2025. Selon la communication du Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), l'information a été donnée par l'ambassadeur de Côte d'Ivoire au Gabon, Kouadio Konan Bertin dit KKB, qui sortait d'une audience, mardi 21 octobre, à Abidjan-Plateau, avec Solange Amichia, Directrice générale du CEPICI. Pour les parties ivoirienne et gabonaise, le FACIGA est un bel exemple de coopération sud-sud. En fait, il devrait permettre aux deux États de renforcer leur coopération, de promouvoir les opportunités d'investissements bilatéraux, tout en stimulant les partenariats entre les acteurs économiques des deux pays.



AVANT LA TENUE D'UN IMPORTANT FORUM BRITANNIQUE : TOURÉ FAMAN REÇOIT L'AMBASSADEUR DU ROYAUME-UNI QUI INVITE LA CÔTE D'IVOIRE AU TOGO

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI), Touré Faman, dans le cadre du renforcement des relations économiques entre la Côte d'Ivoire et le Royaume-Uni, a reçu en audience, le mercredi 22 octobre 2025, à Abidjan-Plateau, John Marshall, nouvel ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de ce pays en Côte d'Ivoire. Celui-ci, à cette occasion, a informé le président de la CCI-CI de la tenue de la 4e édition du West and Central Africa Trade and Investment Forum (Wcaf iv) prévue, les mercredi 12 et jeudi 13 novembre 2025, à Lomé au Togo. Par la suite, il a exprimé son souhait de voir la Côte d'Ivoire, à travers la CCI-CI, y être fortement représentée. L'événement d'envergure sera organisé par Dma Invest, en partenariat avec le gouvernement togolais et le soutien des

autorités britanniques. Il réunira plusieurs délégations gouvernementales, des Institutions financières et des entreprises venues du Royaume-Uni et d'Afrique francophone.

Société



TRAFIC D'ESPÈCES PROTÉGÉES : 10 PERSONNES INTERPELLÉES AVEC 7 PEAUX ET 6 CRÂNES DE PANTHÈRES ET 40 KG D'IVOIRE

40 kg d'ivoire d'éléphants, 6 crânes et 7 peaux de panthères. C'est le bilan à mi-parcours des saisies de l'année 2025 des activités de l'ONG Eagle-Côte d'Ivoire, en collaboration avec les autorités ivoiriennes, informe un communiqué de l'ONG de lutte contre le trafic des espèces sauvages protégées transmis à L'inter, le mardi 21 octobre 2025. Ces différentes saisies sont le fruit de la collaboration entre l'Unité de lutte contre la criminalité transnationale organisée (UCT), la Direction de la police forestière et des eaux (DPFE) du ministère des Eaux et forêts et Eagle-Côte d'Ivoire qui assure l'assistance technique. Selon l'ONG dont l'assistance a conduit également à l'interpellation de 10 présumés trafiquants d'espèces sauvages protégées, les produits fauniques saisis cette année proviennent essentiellement du Burkina-Faso, du Liberia et du Ghana, des pays frontaliers à la Côte d'Ivoire, qui serait à la fois un marché local et une zone de transit.



VU SUR LE NET

Politique



LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES FIXÉES AU 27 DÉCEMBRE 2025, LES CANDIDATURES OUVERTES DU 31 OCTOBRE AU 12 NOVEMBRE (CEI)

La Commission Électorale Indépendante (CEI) informe la communauté nationale que les élections législatives ivoiriennes se tiendront le samedi 27 décembre 2025, conformément au décret n°2025-656 du 30 juillet 2025 signé par le Président de la République. Selon un communiqué rendu public, ce mercredi 22 octobre 2025, par le Secrétaire permanent de la CEI, Kouamé Adjoumani Pierre, les dossiers de candidature pour ces élections seront reçus du 31 octobre au 12 novembre 2025 inclus, au siège de la CEI à Cocody, Route du Zoo. Les conditions de candidature exigent notamment d'être âgé d'au moins 25 ans, d'être Ivoirien de naissance ou naturalisé depuis dix ans au moins, d'être inscrit sur la liste électorale, et de résider de façon continue en Côte d'Ivoire au cours des cinq dernières années précédant le scrutin. Les candidats doivent également s'acquitter d'un cautionnement de 100 000 FCFA et fournir un dossier complet comprenant notamment un extrait d'acte de naissance, un certificat de nationalité, un casier judiciaire, une attestation de régularité fiscale, ainsi que les photographies officielles.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci officiel



+225 07 87 36 36 36



Centre d'appel
du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE

Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale